

SUIVI DU COMPTE D'ÉCARTS RELATIF AU TARIF DE MAINTIEN DE LA CHARGE

1 CONTEXTE

1 Dans sa décision D-2009-057¹, la Régie de l'énergie a autorisé le Distributeur à créer
2 provisoirement un compte d'écarts afin d'y comptabiliser, dès le 1^{er} mai 2009, les écarts
3 de revenus découlant de l'application du tarif de maintien de la charge pour les clients
4 industriels de grande puissance. Les modalités de disposition du compte ont été
5 approuvées par la Régie dans sa décision D-2010-022².

6 Conformément à cette décision, le Distributeur dépose le suivi du compte d'écarts relatif
7 au tarif de maintien de la charge pour 2013.

2 SUIVI DU COMPTE D'ÉCARTS

8 Aucune nouvelle demande de tarif de maintien de la charge n'a été déposée en 2013.

9 Le tableau 1 présente les écarts de revenus et les intérêts y afférents comptabilisés au
10 compte d'écarts de 2010 à 2013 inclusivement. Il présente également les montants
11 versés aux revenus requis 2012 et 2013 du Distributeur, soit respectivement 3,7 M\$ et
12 2,2 M\$. Conformément aux modalités de disposition reconnues par la Régie, ceux-ci
13 sont constitués des montants comptabilisés au compte d'écarts en 2010 et 2011, ainsi
14 que des intérêts s'y rattachant.

15 Tel que demandé par la Régie, l'information y est présentée par client et de manière
16 anonyme.

¹ D-2009-057, page 5

² D-2010-022, page 45

TABLEAU 1
ÉCARTS DE REVENUS DÉCOULANT DU TARIF DE MAINTIEN DE LA CHARGE
2010 – 2013 (κ\$)

	2010*	2011	Versé aux revenus requis 2012	2012	Versé aux revenus requis 2013	2013	Cumulatif au 31 décembre 2013
Client A	1 027,9	-	-1 027,9	-	-	-	0,0
Client B	563,1	-	-563,1	-	-	-	0,0
Client C	1 883,0	-	-1 883,0	-	-	-	0,0
Client D	-	1 267,8	-	-	-1 267,8	-	0,0
Client E	-	780,7	-	-	-780,7	-	0,0
Client F	-	-	-	492,6	-	-	492,6
Sous-total	3 474,0	2 048,5	-3 474,0	492,6	-2 048,5	0,0	492,6
Intérêts	-	252,4	-252,4	139,3	-139,3	31,4	31,4
TOTAL	3 474,0	2 300,9	-3 726,4	631,9	-2 187,8	31,4	524,0

* : Inclut les écarts de revenus encourus en 2009 à compter du 1er mai et qui n'ont été comptabilisés au compte d'écarts qu'en 2010 suite à l'approbation en 2010 des demandes de tarif de maintien de la charge.

- 1 Le tableau 2 présente le suivi du compte d'écarts jusqu'au 31 décembre 2013.

TABLEAU 2
SUIVI DU COMPTE D'ÉCARTS RELATIF AU TARIF DE MAINTIEN DE LA CHARGE
2010 - 2013 (M\$)

	2010	2011	2012	2013	Total
Opérations en 2010					
Écart de l'année	3,5				3,5
Solde au 31 décembre 2010	3,5				3,5
Opérations en 2011					
Intérêts sur les écarts 2010		0,2			0,2
Écart de l'année		2,0			2,0
Solde au 31 décembre 2011	3,5	2,2			5,8
Opérations en 2012					
Intérêts sur les écarts 2011			0,1		0,1
Écart de l'année			0,5		0,5
Versé aux revenus requis (écarts 2010)			-3,7		-3,7
Solde au 31 décembre 2012	3,5	2,2	-3,1		2,6
Opérations en 2013					
Intérêts sur les écarts 2012					0,0
Écart de l'année					0,0
Versé aux revenus requis (écarts 2011)				-2,2	-2,2
Solde au 31 décembre 2013	3,5	2,2	-3,1	-2,2	0,5

Note : Les totaux sont calculés à partir de données non arrondies